



Programme de formation

Habilitation électrique - Personnel électricien Basse Tension B1 / B1V / B2 / B2V / BR / BC / HO - Initiale

Objectifs :

Donner aux participants les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et de savoir s'en protéger Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 Septembre 2010 Effectuer des interventions simples sur les installations électriques en basse et très basse tension. (Norme NF C 18-510) Connaître les procédures spécifiques aux indices B1(V) / B2(V) / BR / BC / HO Appliquer les mesures de prévention et les instructions de l'employeur Identifier la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Public concerné et prérequis :

Personnel électricien chargé d'assurer des interventions de dépannage ou de raccordement, des mesurages, essais, vérifications sur des ouvrages électriques en BT. Connaissance des bases de l'électricité et du langage technique associé : Tension (V) / Intensité (A) / Puissance (W) Courant alternatif / continu Dispositif différentiel

Qualification des intervenants :

Formateur expert en électricité ayant une expérience dans les métiers de la sécurité et dont les compétences d'animation sur cette thématique sont validées par Projétis. Le formateur communique annuellement les actions mises en place ou les formations suivies contribuant au développement de ses compétences.

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéoprojecteur ; Présentation et manipulation ludique et interactive d'appareillages et de matériels de sécurité (coffrets modulaires, EPI, appareils de mesures)

Durée, effectifs :

21 heures.

10 stagiaire(s).

Programme :

Module 1 : Notions élémentaires d'électricité - Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension (avec présentation et évolution de la réglementation) Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique - Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit) Classement des installations - Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique - Les personnes intervenantes Les ouvrages électriques, les opérations Les zones d'environnement - Les documents écrits - Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Habilitation électrique - Personnel électricien Basse Tension B1 / B1V / B2 / B2V / BR / BC / HO - Initiale

verrouillages - Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

Module 2 : Opérations basse tension - Travaux hors tension en BT : la consignation et déconsignation en BT, mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT : évaluation des risques Interventions en BT : interventions de dépannage et de connexion, remplacement : de fusible, de lampe et des accessoires d'appareils d'éclairage, opération d'entretien avec présence de tension

Module 3 : La Sécurité lors des opérations de mesurage

Module 4 : Appareils électriques amovibles et portatifs à main

Module 5 : Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation sous forme de QCM et de travaux pratiques

Avis après formation

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Titre d'habilitation (Carte d'habilitation préremplie)

Penser à demander une attestation de non contre-indication médicale lors de la visite au SMIE

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelle : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de sécurité, une tenue de travail et sa carte d'identité.

Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation est programmée selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

100% des participants valident l'habilitation

Taux de satisfaction de la formation :

70% des participants sont très satisfaits, 30% sont satisfaits de la formation

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567